

Régie de l'énergie

Demande d'intervention : Liste des sujets

Instructions

Veillez utiliser ce gabarit pour fournir les informations exigées pour chacun des sujets dont vous entendez traiter dans le dossier, et joignez-le à votre demande d'intervention.

Informations générales

Nom de la personne intéressée :

Fédération canadienne de l'entreprise indépendante

Numéro du dossier :

R-4167-2021

Régie de l'énergie Demande d'intervention : Liste des sujets

Liste des sujets

Sujet : Indicateur de disponibilité des emplacements

Nature de l'intérêt relatif à ce sujet :

La FCEI considère que l'indicateur de disponibilité des emplacements sera un intrant pertinent à l'évaluation du modèle de gestion des actifs et de la stratégie de gestion des actifs, laquelle affecte ultimement les coûts encourus par la clientèle.

Conclusions sommaires recherchées ou recommandations proposées :

La FCEI souhaite questionner le Distributeur sur les indicateurs additionnels qui peuvent être dérivés de l'indicateur de disponibilité des emplacements en vue d'en maximiser l'utilité pour la Régie de l'énergie dans le cadre de l'évaluation du MGA dans un prochain dossier tarifaire. Par exemple, la FCEI pourrait recommander de présenter le taux d'indisponibilité dû à des causes spécifiques plutôt qu'à l'ensemble des causes.

Manière dont vous entendez faire valoir votre position et, notamment, si vous désirez faire entendre des témoins et présenter une preuve d'expert :

La FCEI fera valoir sa position par le biais d'une preuve d'analyste.

S'il y a lieu, suggestions pour faciliter le déroulement de l'étude de la demande :

Régie de l'énergie Demande d'intervention : Liste des sujets

Liste des sujets

Sujet : Revenu requis - formule d'indexation

Nature de l'intérêt relatif à ce sujet :

Les coûts couverts par la formule d'indexation d'une année servant de base aux mêmes coûts de l'année subséquente, le niveau des coûts pour 2021 et 2022 sont susceptibles d'affecter le niveau des coûts qui sera pris en compte pour la détermination des tarifs de distribution en 2025 et, donc, les tarifs payés par la clientèle à terme.

Conclusions sommaires recherchées ou recommandations proposées :

La FCEI juge que le taux d'inflation de la rémunération calculé pour 2020 (B-0011, Tableau A1-2) est faussé par les effets de la pandémie de la COVID-19 et ne représente pas adéquatement la hausse de la rémunération pour 2020. Elle entend recommander un taux différent.

Manière dont vous entendez faire valoir votre position et, notamment, si vous désirez faire entendre des témoins et présenter une preuve d'expert :

La FCEI fera valoir sa position par le biais d'une preuve d'analyste.

S'il y a lieu, suggestions pour faciliter le déroulement de l'étude de la demande :

Régie de l'énergie Demande d'intervention : Liste des sujets

Liste des sujets

Sujet : Compte d'écarts et de reports - Dépenses en capital

Nature de l'intérêt relatif à ce sujet :

La présence d'un compte d'écart et de report a un impact direct sur le revenu requis des années suivant sa mise en place. Il est donc susceptible d'affecter l'établissement des tarifs de distribution en 2025.

Conclusions sommaires recherchées ou recommandations proposées :

A priori, la FCEI ne partage pas les conclusions du Transporteur sur l'impact du CER dans le cadre réglementaire actuel. Elle souhaite questionner le Transporteur à cet égard et envisage de recommander la mise en place du CER.

Manière dont vous entendez faire valoir votre position et, notamment, si vous désirez faire entendre des témoins et présenter une preuve d'expert :

La FCEI fera valoir sa position par le biais d'une preuve d'analyste.

S'il y a lieu, suggestions pour faciliter le déroulement de l'étude de la demande :

[Cliquer pour ajouter d'autres sujets](#)

Régie de l'énergie Demande d'intervention : Liste des sujets

Liste des sujets

Sujet : Étude de rémunération globale

Nature de l'intérêt relatif à ce sujet :

La rémunération du personnel de HQT et d'Hydro-Québec en général a un impact direct sur les tarifs payés par les clients à long terme.

Conclusions sommaires recherchées ou recommandations proposées :

La FCEI souhaite obtenir des précisions de Normandin Beaudry et du Transporteur sur la représentativité de l'étude et les coûts découlant du surplus de rémunération offert par le Transporteur par rapport au marché. Elle souhaite également obtenir des précisions du Transporteur sur l'évolution de ses pratiques en termes de rémunération globale depuis le dossier R-3980-2016.

Bien que la FCEI ne prévoit pas que son analyse entraîne des recommandations tarifaires dans le présent dossier, les conclusions qui seront retenues par la Régie auront un impact sur le renouvellement du mécanisme incitatif en 2022.

Manière dont vous entendez faire valoir votre position et, notamment, si vous désirez faire entendre des témoins et présenter une preuve d'expert :

La FCEI fera valoir sa position par le biais d'une preuve d'analyste et potentiellement d'une preuve d'expert (voir la lettre de dépôt de la demande d'intervention à ce sujet).

S'il y a lieu, suggestions pour faciliter le déroulement de l'étude de la demande :